

LOTO BINGO

ASA SOUFFELWEYERSHEIM





Règlement

Article 1 : Le prix de la carte de jeu valable pour tous les lots est fixé à 4€ l'unité, et 20€ les six cartons. L'achat d'un minimum de 6 cartons est demandé pour s'assoir à la table de jeu, ainsi que le port du bracelet/tampon, donné par l'organisation. Le prix de la carte de jeu « Loto Kardel » est fixé à 4€ l'unité et à 10 € les 3 Loto Kardel. Le prépaiement de la réservation donne droit à 2 cartons gratuits ainsi qu'à un meilleur placement dans la salle en fonction de votre date de réservation. Pour être déclaré « GAGNANT », un carton doit obligatoirement être tamponné par l'association organisatrice.

Article 2 : Le meneur de jeu indique la marche à suivre pour chaque partie. Il est le seul habilité à trancher en cas de litige.

Article 3 : L'annonce du gagnant « BINGO » est faite à haute voix dès l'annonce du dernier numéro tiré. Le gagnant doit obligatoirement avoir le dernier numéro sorti. Aucune annonce faite après un nouveau tirage ne sera prise en compte.

Article 4 : Un jeu sera reconnu valable après contrôle de la validité du carton concerné ainsi que du port du bracelet/tampon. Si le contrôle est « OK », un « BON » mentionnant le numéro de la partie ainsi que du jeu concerné est donné à l'heureux gagnant.

Article 5 : Les gagnants multiples seront départagés par tirage au sac. Le plus grand chiffre tiré sera déclaré gagnant. Le ou les perdants recevront un lot de consolation immédiatement.

Article 6 : Les lots gagnés ne seront ni échangés, ni repris, ni monnayés et devront être retirés au plus tard un mois après la manifestation.

Article 7 : Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un certificat médical.

Les cartons sont notre propriété. Merci de ne pas les détériorer.

Ils seront ramassés après la dernière partie.

Soyez courtois, respectez les règles du jeu.

BONNE CHANCE!